

DEPARTEMENT DU GERS  
ARRONDISSEMENT D'AUCH  
CANTON DE VIC-FEZENSAC

2024/22

**COMMUNE DE VIC-FEZENSAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 11 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à 20h30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 28 mars 2024.

Nombre de membres en exercice : 23 ; Nombre de présents : 18 ; Nombre de votants : 23

Présents : Mme NETO - M. CAMAZZOLA - M. CAVALIERE - Mme CUEILLENS - M. JAFFRES - M. BACHELLERIE - M. GUICHARD - Mme GOULU-MARTINAT - Mme BRAZZALOTTO - Mme KLUCZYNSKI - M. CAUQUIL - Mme COUDERC - M. CHAULET - M. OSPITAL - Mme NARRAN - Mme LAPLANE-SOTUM - M. ROSELL - M. ANTONELLO.

Excusés donnant pouvoirs : Mme BRANA à M. CAMAZZOLA - Mme FAUCHE à Mme CUEILLENS - M. GEYRES à M. JAFFRES - Mme MESSERLI-CIPRES à M. BACHELLERIE - Mme MASSAROTTO à M. OSPITAL

**Objet : Projet musique de l'école élémentaire**

Madame la Directrice de l'école demande une subvention pour le financement du projet musique pour l'école élémentaire Marc Castex.

Le projet a pour but de faire découvrir aux élèves, la musique à travers des percussions.

L'association AFRICA'VIC par l'intermédiaire de M. Pascal FUTOL interviendra dans chaque classe. Chaque élève bénéficiera d'une intervention de 30 minutes par semaine pendant 7 semaines à compter du 22 avril.

En fin d'année, il sera proposé un atelier percussions à la fête de l'école le 28 juin 2024.

Le coût du projet se compose ainsi :

Volume total d'heures de 56 heures de pratique et 3 heures d'animation de la fête soit 59 heures.

Le tarif de l'intervenant est de 70 € de l'heure soit un montant total de 4130€.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil Municipal :**

- Approuve la prise en charge du projet musical mentionné ci-dessus.
- Décide d'inscrire le montant correspondant sur le budget Communal.

Publié le 18 Avril 2024

En Préfecture le 18 Avril 2024

Pour extrait certifié conforme,

Le 18 Avril 2024

Madame le Maire,  
Barbara NETO

